La Journée Régionaliste flamande d'Eecke

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

L'exposition d'objets anciens

A l'issue de l'office religieux dans la vieille église historique au cours duquel la chorale mixte de Bailleul Saint-Vaast exécuta des œuvres des grands maîtres de musique religieuse un premier cortège se forme composé de la Gilde des Rhétoriciens, antiques bannières en tête. Derrière, suivent le Conseil municipal, les membres du Comité Flamand de France, les adhérents à la journée, venus de tous les points de la région, et une foule considérable. Cette masse imposante passe entre deux haies de curieux, vivement intéressés, et se rend au local de la gilde.

Pour éviter l'encombrement et la bousculade, les organisateurs ont réuni au rez-de-chaussée toute l'exposition : on y admire des pièces d'orfèvrerie ancienne, un vieux Christ en ivoire échappé à la Révolution de 1789, des calices, une « montrance « (ostensoir) le mobilier des Rhétoriciens, leurs fauteuils vétustes, les bannières et les manuscrits enluminés et encadrés qui ne sont pas les pièces les moins curieuses.

La file interminable des visiteurs passe et se rend à la salle des fêtes.

La réception des rhétoriciens

Les membres de la Chambre de Rhétorique sont massés sur la scène derrière le « Prince », le « Gouverneur « et le « Doyen «. M. Campagne poète de la Gilde, en un discours en vers flamands souhaite la bienvenue à tous ceux qui leur font l'honneur de les visiter.

M. le chanoine Looten, président du Comité Flamand de France, remercie chaleureusement et félicite les rhétoriciens d'avoir su gardé allumé le flambeau légué par leurs aïeux. Il les engage instamment à persévérer et souhaite à la gilde longue vie et prospérité.

Le banquet

Autour de M. le chanoine Looten se pressent d'éminentes personnalités : M. Henri Devos, maire d'Eecke ; M. Justin Blanckaert, président du Vlaamsch Verbond, directeur du Lion de Flandre et du journal flamand « De Torrewachter « (Le Guetteur) ; M. Nicolas Bourgeois, délégué de la Fédération Régionaliste Française dont il est le secrétaire ; Maître Vandendriessche, membre directeur du « Vlaamsch Verbond « ; M. Parmentier, maire de Steenvoorde ; M. Raoul Hennion, maire de Godewaersvelde ; M. Decanter, ex-conseiller d'arrondissement.

Au dessert, des allocutions furent prononcées par M. Nicolas Bourgeois, au nom de la Fédération Régionaliste Française ; M. Vandendriesche et par le distingué président du Comité Flamand de France.

La séance théâtrale qui suivit le banquet fut couronnée de succès avec une très fine comédie populaire jouée en flamand « Un Mariage à Lampernisse «.

La journée se termina par une série de concerts que donnèrent sur la place des musiques de Steenvoorde, Godewaersvelde et Boeschèpe.

A. FICHEROULLE.

DES MORTS

M. Monis, ex-président du Conseil

M. Ernest Monis, ancien président du Conseil et ancien sénateur de la Gironde, est mort subitement samedi soir, dans sa propriété de Mondouzil, à Châteauneuf-sur-Charente. Il était âgé de 83 ans. Aux dernières élections, M. Monis avait été réélu conseiller municipal de Châteauneuf.

M. Seydoux, ministre plénipotentiaire

On annonce la mort, à Paris, de M. Seydoux, ministre plénipotentiaire, ancien directeur adjoint des affaires politiques et commerciales au ministère des Affaires étrangères. M. Seydoux, qui a succombé à son domicile à Paris, était âgé de 58 ans. Dès qu'il a appris la mort de M. Seydoux, M. Briand, ministre des Affaires étrangères, a chargé M. Marchat, attaché à son cabinet, de présenter ses condoléances à Mme Seydoux.

M. le baron Ruzette ex-ministre belge

On annonce la mort, à Bruges, de M. le baron Ruzette, sénateur, ancien ministre de l'Agriculture belge.

Les grands records aériens

Celui de la durée battu par le « Fortworth

Le monoplan « Fortworth « a battu le record de durée de 150 h. 40'15" détenu par le monoplan « Question-Mark » et a continué son vol.

Celui de la vitesse battu par Weiss et Girier

Les aviateurs Weiss et Girier ayant atteint les 5.000 kilomètres prévus pour leur tentative de record de vitesse, ont atterri à l'aérodrome de Mondésir, hier, à 8 h. 50, ayant donc tenu l'air pendant 26 h. 41' et le record, qui était détenu par les aviateurs italiens Ferrarin et Del Prete, avec 139 kilomètres de moyenne se trouve largement battu, Weiss et Girier ayant réalisé une moyenne générale de 185 kilomètres à l'heure.

L'aviateur allemand aurait atteint 12.500 mètres

On annonce de Berlin que dimanche matin, le pilote allemand Willi Neunéofer a tenté de battre le record mondial d'altitude sans charge utile détenu jusqu'à présent par l'Américain Champion. D'après des informations reçues de Dessau, l'aviateur allemand aurait atteint 12.500 mètres.

PIPES AU BLOC D'ÉCUME 43, rue du Sec-Arembault, Lille

Un Congrès des Groupements commerciaux du Pas-de-Calais

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La conférence de M. Constant président de la Confédération

A 16 heures, salle du Casino, M. Constant fit ensuite une intéressante conférence résumant, en quelque sorte, les travaux du Congrès.

Au bureau, M. Chevalier préside, entouré des personnalités précitées.

M. Constant, dans des termes puissants, cite d'abord l'œuvre de la Confédération nationale de France et déclare : « C'est tout de suite qu'elle veut voir aboutir ses revendications ».

L'orateur prend la législation fiscale à son début, au moment où les Allemands promettaient de payer... sans le faire, bien entendu. « Il fallait alors des ressources, dit l'orateur ; c'est vers nous que le Gouvernement s'est retourné pour demander un peu d'égoïsme fiscal ». Nous nous sommes prêtés au relèvement financier de la France, nous.... les Français de seconde zone, puis le Gouvernement, toujours, a laissé croire à des dégrèvements importants, justifiés, réguliers, légitimes, sur le budget de 1930 et il n'a pas tenu ses engagements...

« Qu'il nous dise alors de ne pas nous attacher davantage à cet instrument ridicule qu'est le commerce et qu'on le supprime radicalement » conclue M. Constant.

« Ce que nous voulons, nous, les commerçants, c'est l'abattement à la base, car avant d'être commerçants, nous sommes des pères de famille qui demandons un salaire pour nos femmes et enfants travaillant au commerce que nous dirigeons.

« Ce que nous voulons, c'est révision et la réforme de la loi fiscale de 1927, c'est l'application de celle du 4 avril 1926, qui promet la suppression de la base sur le chiffre d'affaires. Ce ne sont plus des promesses que nous attendons, déclare en terminant l'orateur, ce sont des actes.

« Nous avons payé 672 millions d'impôts en 1914, nous en avons payé 37 fois plus en 1928, soit 13 milliards ; la proportion est vraiment trop forte et c'en est assez.

Des applaudissements chaleureux et prolongés saluent les derniers mots de M. Constant et M. Chevalier lève la séance aux acclamations de la salle.

René LUSSIEZ.

Dimanche matin on espérait sauver Mme Rotschild

Dimanche matin, on déclarait à la clinique où Mme Rotchschild, mère de M. Georges Mandel, député de la Gironde, est soignée, que l'état de la blessée était toujours grave, mais non désespéré.

On sait que Mme Rotchschild, se trouvant dans ses appartements de la rue de Châteaudun, à Paris, fut asssommée par une gamine alsacienne, Elise Flapp, qui, son coup fait, voulait voler la vieille femme.

Une dizaine d'arrestations avant la manifestation au Mur des Fédérés

La manifestation annuelle au mur des Fédérés s'est déroulée hier à Paris.

Quelques instants avant le départ du cortège, de courtes bagarres se sont produites entre les manifestants et la police. Un gardien de la paix a été blessé et une dizaine d'arrestations ont été opérées. L'ordre a été rapidement rétabli. Plusieurs personnes, frappées d'insolation, ont reçu des soins dans les pharmacies voisines.

A 15 heures, le cortège se met en marche. Il arrive à 15 h. 30 devant le mur des Fédérés. Les différents groupes sont précédés de drapeaux rouges et de couronnes d'immortelles. Le cortège défile devent le mur des Fédérés en chentant l'Internationale et des hymnes révolutionnaires.

Aucun autre incident ne s'est produit.

M. HERRIOT A ZURICH

M. E. Herriot, accompagné de son chef de cabinet, est arrivé hier matin, à 6 h. 45, à Zurich. Il a été reçu à la gare par M. Henri Prévost, consul de France ; M. André Paris, viceconsul ; M. Hanz-Bodmer, président de la société littéraire qui a organisé la conférence de M. Herriot. Après les salutations d'usage, M. Herriot a fait un tour de ville jusqu'au lac.

A 11 heures, M. Herriot a fait sa conférence à la grande salle de Tonhalle.

« Mes jambes fléchissaient sous moi... »

Je souffrais depuis 3 ans. Ayant vu les annonces des Sels Kruschen, j'en essayai un flacon, puis un second. Je me sens une autre femme et je dois aux Sels Kruschen ma santé et ma force revenues. Mme S. N.

(Lettre originale visible à nos bureaux).
Tous Pharmacies : Flacon, 9.75; Triple flacon, 16.80.

Tué par la foudre, près d'Amiens

Au cours d'un orage très violent qui a sévi sur Amiens et les environs, l'ouvrier maréchal, André Hannequin, âgé de 22 ans, qui causait avec son patron dans la forge, à Aubigny, près de Corbie, a été frappé par la foudre et est mort sur le coup.

Le concours régional agricole de Lille

Nous avons déjà annoncé que la Société des Agriculteurs du Nord organisait à Lille, au début de juin, une grande manifestation qui présenterait un intérêt particulier.

Non seulement les grandes races d'animaux de la région du Nord y seront représentées, mais on y verra les animaux de basse-cour, les machines agricoles, les engrais, les semences et les produits de laiterie. En outre, les Sociétés d'Horticulture et de Jardins Ouvriers de toute la région y feront une exposition qui ne manquera pas d'intérêt pour la population.

Avant-la guerre, le Ministère de l'Agriculture organisait chaque année dans des centres bien choisis des concours dits régionaux qui étaient très suivis par les agriculteurs ; à cause des dépenses qui étaient occasionnées par de telles manifestations, ces dernières n'ont pu être recommencées après la guerre. Le concours de Lille en sera une des premières.

La Société des Agriculteurs du Nord qui en est l'organisatrice a voulu marquer par cet effort nouveau que l'année 1929 était celle de son cinquantenaire ; de plus, coïncidence heureuse, il doit y avoir à Lille une distribution officiel e des récompenses aux lauréats des Concours dits de Prime d'Honneur, qui, on le sait, ont été organisés l'an dernier à la veille de la moisson, et M. Hennessy, Ministre de l'Agriculture, en venant présider à cette distribution solennelle, pourra se rendre compte en parcourant le concours régional, des efforts remarquables faits par l'agriculture du Nor reconstituée.

Le Concours régional se fera dans l'enceinte de la Foire Commerciale, d'accord d'ailleurs avec le Comité d'organisation de cette dernière. De nombreux exposants y participeront et les agriculteurs du Nord et des départements voisins qui apprécient tant le beau bétail viendront certainement admirer les 250 chevaux de trait du Nord et boulonnais, et les 250 sujets bovins de nos trois grandes races laitières, flamande, hollandaise et bleue du Nord.

Pour les non-agriculteurs, les animaux de basse-cour et surtout l'horticulture présenteront un intérêt particulier.

Une réunion de la Chambre d'Agriculture du Nord

La Chambre d'Agriculture tiendra sa session ordinaire de mai, à la Préfecture du Nord, le mercredi 29 mars, à 14 heures.

A LA MEMOIRE DE ZOLA

A 10 h. 30, hier matin, une plaque commémorative a été inaugurée sur la maison portant le n° 21 bis, rue de Bruxelles, à Paris, à la mémoire d'Emile Zola. C'est en 1889 que l'illustre écrivain s'était installé rue de Bruxelles. Il y termina les « Rougon-Macquart », y écrivit les « Trois Villes «, ainsi que la série des « Quatre Evangiles «. C'est là qu'il vécut les heures tourmentées de l'affaire Dreyfus. Il devait y mourir le 29 septembre 1902, victime d'un accident causé par l'oxyde de carbone.

La cérémonie a été présidée par M. Georges Lemarchand, président du Conseil municipal, qui, dans son discours, a revendiqué pour Paris la bonne part du génie de Zola. Plusieurs autres discours ont été prononcés, notamment par M. Pierre Benoit, président de la Société des Gens de Lettres.

Un « accord » franco-polonais dont on parle à Moscou

Le journal hebdomadaire « Moskoer Runtschen », publié en langue allemande à Moscou, publie le texte d'un soi-disant traité militaire secret signé entre la France et la Pologne, le 15 septembre 1922.

Dans ce traité, qui aurait été signé par le maréchal Foch, eu nom de la France, et par le général Sikorski, au nom de la Pologne, la France s'engage, en cas de guerre entre la Russie et la Pologne, à fournir à cette dernière une aide militaire et navale, plus du matériel de guerre et des officiers d'encadrement. La France promettrait de participer au blocus des pays soviétiques.

Dans une convention annexe signée à Varsovie, le 12 juillet 1925, la France et la Pologne s'engagèrent à se venir en aide en cas d'attaque par l'Allemagne.

Des titres retrouvés, un an après avoir été volés

L'année dernière, une famille du Garric, près d'Albi, fut victime d'un vol de titres s'élevant à 100.000 francs. Elle mit opposition sur ces valeurs. Or, ces jours derniers, une personne essayait d'en vendre un paquet de 11.000 fr. Une enquête a permis de découvrir cette personne. Il s'agit d'un nommé Gustave Buchenet, âgé de 58 ans, de Carmaux, qui ne put donner aucune précision sur la provenance de ces titres. Buchenet a été arrêté.

Les restes d'un soldat découverts près de Reims

En labourant au lieu dit La Mutte, territoire de Chaumbrécy, M. Roger Giagé, ouvrier agricole, a déterré les ossements d'un soldat français tué en 1918. On a trouvé, près du squelette, un livret militaire en mauvais état, portant le nom de Delaye, classe 1918.

Un Mervillois s'est pendu à l'hôpital Saint-Sauveur de Lille

Samedi, vers 19 heures, le sieur Ernest Castelain, 44 ans, charretier à MERVILLE, Digue de Saint-Venant, qui se trouvait en traitement à l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille, a été trouvé pendu dans les W.-C. de l'établissement.

M. Bonguet, commissaire de police de permanence, informé dimanche matin de ce suicide, a fait les constatations d'usage.

L'INIMITABLE Biscuit THÉ Brun EST EN VENTE PARTOUT

BOITE AUX LETTRES

A PROPOS DE LA CHASSE EN FORÊT

On nous écrit : « Se rend-on compte de ce que la région du Nord perd du manque de location de chasse des forêts de l'Etat ? Voici un bilan : 1. Un million environ de location : 100.000 fr. de taxe de luxe, plus la taxe communale et celle des gardes ; 2. 75 emplois de garde-chasses qui seraient disponibles en se basant sur deux gardes par lot de 300 hectares (emplois pouvant être réservés à des mutilés) ; 3. Déplacement d'environ 500 chasseurs : consommation et frais divers, 500.000 fr. ; consommation de munitions, 400.000 fr. ; achat d'armes, 300.000 fr. ; 4. 125.000 pièces environ de gibier non prodnit.

« Certains fonctionnaires prétendent que le gibier détruit les plantations. Il y a cependant des moyens à leur disposition pour éviter ces dégâts, si réellement ils existent.

« Les dégâts les plus considérables sont ceux causés par les incendies qui détruisent des centaines d'hectares de plantations de taillis et de hautes futaies. Ces dégâts sont occasionnés par le manque de surveillance de la part des gardes forestiers de l'Etat, qui ne peuvent tout surveiller, leur secteur étant trop étendu. Si les forêts de l'Etat étaient relouées, les gardes forestiers trouveraient leur surveillance considérablement renforcée par la présence de gardes particuliers.

« En outre, les propriétaires de chasses altenant aux forêts de l'Etat ont leur gibier constamment déplacé et même dévoré par les bêtes nuisibles de toutes sortes qui pullulent dans les forêts non relouées.

« On organise des battues qui ne signifient rien et qui sont sans aucun profit pour le pays. Soi-disant destruction du lapin, mais disparition du lièvre, du faisan et du chevreuil. Puisqu'il restait du chevreuil en forêt lorsque la guerre fut terminée, il devrait y en avoir en quantité, et l'on n'en rencontre que très rarement. Pourquoi ?

« Il est à espérer que nos représentants de l'Etat voudront bien y mettre du leur, dans l'intérêt du Pays et des chasseurs ». — O. V.

La troisième Foire-Exposition agricole, industrielle et commerciale de Soissons

On rappelle que la 3e Foire-Exposition, agricole, industrielle et commerciale de Soissons, se déroulera les 1er, 2e et 3 juin, sur le Mail.

En voici le programme : Le samedi 1er juin, à 9 heures, ouverture de l'Exposition. A 15 heures, visite officielle. De 15 à 18 heures, concerts. A 21 heures, fêtes de nuit. A partir de 21 heures, embrasement de l'Exposition et projections cinématographiques. Attractions sensationnelles, par des artistes des plus importants Musics-Halls de Paris.

Le dimanche 2 juin, à 8 heures : Ouverture de l'Exposition. A dix heures, place de la Gare, réception de la Reine de Paris, de ses demoiselles d'honneur, du Comité des Fêtes de la Ville de Paris, par la Reine de Soissons, ses Demoiselles d'honneur et les autorités de la Ville et le Syndicat d'Initiative. De 15 à 19 heures : concerts permanents. A 16 h. 30, deux concours de bonnets de papier, puis grand gala de nuit. Ballets lumineux. Festival de musique, etc...

Le lundi 3 juin, à 16 h. 30, deux concours de travestis de papier pour enfants.

Pour les pêcheurs de notre région

Le préfet du Nord a pris un arrêté réglementant, ainsi qu'il suit, la pêche fluviale :

Article premier. — En modification des dispositions de l'article 1er de l'arrêté ausvisé du 28 janvier 1929, les époques pendant lesquelles la pêche est interdite, en vue de protéger la reproduction du poisson, sont fixées ainsi qu'il suit en ce qui concerne les poissons autres que la truite :

Cours d'eau de la première catégorie : du 1er janvier au 9 mars 1929 inclusivement, du 22 avril au 15 juin 1929 inclusivement et du 14 octobre au 31 décembre 1929 inclusivement :

Cours d'eau de la seconde catégorie : du 22 avril au 15 juin 1929 inclusivement.

Névralgies, Maux de tête, Douleurs dentaires, Rhumatismes, Grippe, etc... sont guéris par l'

ASPIRINE BAYER

qui, par son action curative, supprime en même temps la cause et l'effet.

(Toujours bien tolérée par l'estomac)

Introduite dans l'arsenal thérapeutique en 1895, l'Aspirine Bayer reste le Monde, est vendue en France sur ordonnance d'origine avec la marque en croix BAYER. Exigez cette présentation pratique.

Dans toutes les pharmacies au prix de 6 fr. 75 la pochette (Impôt compris)

Renseignements : Isophorma, Bibis, Avenue Hoche, Paris.

Pour l'aide et la protection des femmes immigrantes dans le Nord

Le Comité départemental d'aide et de protection des femmes immigrantes, constitué par M. Langeron, Préfet du Nord, s'est réuni le 24 mai, sous la présidence de M. Leroy, Secrétaire général du Nord. Etaient présents : M. le Consul de Tchécoslovaquie et le représentant du Consul de Pologne, membres d'honneur, Mmes Bosc, Soland, Couvreur, Monsarat, Mlle Bolle, MM. Guilbaut, Tournoux, Antoine, Belle, Vandacle, Desmarescaux, Herreman, Ghestem, Lanthiez, M. Delarue, représentant M. le Directeur des Services agricoles.

M. le Secrétaire général expose la mission confiée à l'assemblée et rappela qu'elle doit notamment s'occuper, dans le cadre des lois, de l'assistance morale et matérielle à apporter aux femmes immigrantes employées en agriculture, ainsi que de rechercher les améliorations à apporter au régime de l'immigration féminine agricole.

Pour assurer l'exécution des prescriptions de M. le Ministre, le Comité a décidé d'élire un bureau comprenant : Président d'honneur : MM. les Consuls de Pologne, de Tchécoslovaquie et de Yougoslavie. Président : M. le Préfet du Nord. Vice-Président : M. Guilbaut. Secrétaire-Trésorier : M. Tournoux. Membres : Mlle Bolle, MM. Lefèvre et Belle. Pour laciliter son action, le Comité a désigné des membres correspondants d'arrondissement : pour Avesnes : Mme Carlier-Caffieri et M. Antoine ; Cambrai : M. Lerlche ; Douai : Mme Soland ; Dunkerque : M. de Warenghien ; Hazebrouck : M. Herreman ; Valenciennes : M. Lanthiez ; Lille : Mmes Monsarrat et Bosc.

Ces délégués signaleront les situations particulières dans lesquelles pourraient se trouver les femmes immigrantes.

Le Comité se préoccupera principalement : 1° du règlement des litiges relatifs à l'application des contrats de travail ; 2° de la surveillance de l'application des règlements sur les conditions de travail ; 3° de fournir aux femmes immigrantes des renseignements pratiques ; 4° enfin, de leur accorder son appui moral et quelquefois matériel.

Ces directives sont adoptées.

T.S.F.

RADIO P.T.T.-NORD à LILLE (247 m. 60). — Lundi 27 mai : 13 h. 30, Le Calife de Bagdad ; Phasion ; Trio en do mineur, premier mouvement ; Ronde des Lutins ; Rêve de Espana, violoncelle, par M. L. Robillard ; Valse nuptiale ; Sapho, fantaisie. — 13 h. 35 : cours, informations, etc. — 19 heures : Le quart d'heure Polydor — 19 h. 15 : Cours d'esperanto. — 19 h. 40 : Cavalerie légère ; Carnaval ; l'Anneau d'Argent ; La Houssarde ; La Traviata ; Marche de Rakoczy. — 20 h. 45 : Maritana ; Procession nocturne ; Premier mouvement du Concerto de Ambrosio, par M. Hecquet ; A Tol, mélodie, par Mme Marthe Dufour René ; Symphonie inachevée ; Sonate, par M. Henri Hespel. a) Le Rêve d'Elsa, b) Berceuse, par Mme Marthe Dufour ; L'Enchantement du Vendredi Saint ; le Chef d'Armée, par Mme Marthe Dufour René. Soli de violon par M. Hecquet : Marche et Danse suisses.

RADIO-PARIS (1.744 m.) — 12 h. 30 : Disques. — 15 h. 45 : Musique symphonique, chant et danse : 1. Mascarade, les mandolinistes, finale ; 2. Chant du soir ; 3. Romance ; 4. Credo d'Amour ; 5. J'ai toujours cru qu'un baiser, Paganini ; 6. Belle Italie, Paganini ; 7. Valse du Pas des Fleurs ; 8. L'Angelus de la Mer ; 9. Les Rameaux ; 10. Suite algérienne ; 11. Elégie ; 12. Tristesse de Dulcinée ; 13. Valse d'Amour ; 14. Saxophoninn ; 15. Noïa. — 18 h. 35 : Disques : 1. Marche Lorraine, orchestre ; 2. Les Saisons ; 3. Adios Muchachos, tango ; 4. Roméo et Juliette, cavatine : « Ah! lève-toi soleil » par Villabella, de l'Opéra-Comique ; 5. Werther : « Ah! le rire est béni », par Mlle Marthe Coiffier, de l'Opéra-Comique ; 6. Le Calife de Bagdad, ouverture, orchestre symphonique, direction ; 7. Je garde en moi ton baiser, par Georges Vorelli ; 8. En mettant la Cape, romance, orchestre de balalaïkistes ; 9. Bohemia, fox-trot. — 20 h. 15 : 1. Alceste ; 2. a) Marguerite au rouet ; b) Amor, amore ; c) Le Printemps ; 3. Trio pour cor, violon et piano ; 4. Trois mélodies passionnées, Mme Madeleine Leymo ; 5. Variations pastorales, pour harpe et quatuor ; 6. a) Air de Boris ; b) Ton Soupère ; 7. Cinq novelettes, quatuor.

TOUR EIFFEL (1.470 m.) — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 20 : Concert symphonique.

TOULOUSE (382 m. 7). — 20 h. 30 : orchestre symphonique. — 20 h. 45 : Fragments d'opéras comiques. — 21 h. 15 : Orchestre. — 21 h. 45 : Danses.

BRUXELLES (511 m. 9). — 17 h. : Trio. — 18 h. 30 : Disques. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 15 : Orchestre. — 21 h. 30 : Musique légère. Intermède par Mlle Yvette Sam, chantatrice, et M. Sylvain Hemy, pianiste compositeur.

DAVENTRY (1.562 m. 5). — 11 h. : Disques. — 12 h. : Ballades. — 13 h. 30 : orgue. — 13 h. : orchestre. — 15 h. intermède. — 15 h. 30 et 16 h. 15 : orchestre. — 18 h. 45 : qualuor. — 19 h. 15 : intermède. — 19 h. 45 : musique victorienne. — 21 h. 50 : musique de chambre. — 21 h. 30 : danses.

DAVENTRY (452 m. 3). — 15 h. : orchestre. — 16 h. : Ballades. — 16 h. 30 : Orchestre. — 18 h. 45 : Musique légère. — 20 h. : Orchestre. — 20 h. 35 : Le Jongleur de Notre-Dame. — 23 h. 05 : Danse.

HILVERSUM (1.071 m.) — 11 h. 55 : Trio. — 14 h. 10. — Concert d'Amsterdam. — 17 h. 40 : Trio. — 20 h. 40 : 1. Tancrède, ouverture ; 2. Concerto en sol majeur, par M. Helmanu ; 3. Berceuse rêverie ; 4. Trois danses de Nell Gwyn ; 5. a) Romance ; b) Polonaise brillante en la majeur, par M. Heldman ; piano, M. Egbert Veen ; 6. Fantaisie sur l'opéra Aïda ; 7. Paragraph III, ouverture ; 8. Wiener Blutt ; 9. Dreimaderlhaus, sélection ; 10. Wien bleibt Wien-Marche. — 22 h. 40 : Disques.

STUGGART (374 m. 1). — 16 h. 30 : Disques. — 16 h. 15 : Concert. — 20 h. 15 : Piano.

LANGENBERG (462 m. 2). — 10 h. 15 : Disques. — 13 h. 05 : Œuvres de Boccherini, Schillings et Smetana. — 17 h. 15 et 20 h. : Orchestre.

Vous trouverez, dans la série de nos modèles, la pompe qui répond exactement à vos besoins : pompes aspirantes, aspirantes et foulantes, pompes spéciales pour grandes profondeurs.

Toutes les pompes pour tous les usages

sont fabriquées par DEVILLE la plus ancienne Maison spécialisée dans la fabrication des pompes. En vente dans toutes les bonnes Maisons.

Catalogue gratuit sur demande.

Etablissements DEVILLE & Cie (Dépt POMPES) Charleville (Ardennes) Agences départementales : Moteurs, Sanitaire, Vapeur, Chauffage.

29-53 DEVILLE

AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

MARCHÉS DE LA RÉGION

Beurres. — Lens 60 fr. le kilo ; Hénin-Liétard 20 à 22 fr. le kilo ; Bruay-en-Artois 18 à 19 fr. le kilo ; Arras 16 à 18 fr. le kilo ; Douliens 15.50 à 16.50 le kilo ; Aire-sur-la-Lys 16 à 18 fr. le kilo ; Caudry 20 à 21 fr. le kilo ; Ors 18 à 19 fr. le kilo ; Gravelines 20 à 21 fr. le kilo ; Valenciennes 20 à 21 fr. le kilo ; Fourmies 18 à 19 fr. le kilo ; Cambrai 18 à 19 fr. le kilo.

Œufs. — Lens 15 à 16 fr. les 26 ; Hénin-Liétard 15 à 16 fr. les 26 ; Bruay-en-Artois, 15 fr. les 26 ; Arras 14.50 à 15 fr. les 26 ; Douliens 13.75 à 14.25 les 26 ; Aire-sur-La-Lys, 14-15 fr. les 26 ; Caudry. 0.60 pièce ; Ors, 0.50 pièce ; Gravelines 14.50 à 15.50 les 26 ; La Bassée 15 à 16 fr. les 26 ; Valenciennes 0.60 à 0.65 pièce ; Fourmies 0.65 pièce ; Cambrai 0.60 pièce.

Pommes de terre. — Lens 0.50 le kilo ; Hénin-Liétard, vieilles 0.75 le kilo ; nouvelles 2.50 à 3 fr. le kilo ; Bruay-enArtois, 2.50 à 3 fr. le kilo ; Douliens 0.75 à 0.90 le kilo ; Aire-sur-la-Lys, 96 à 32 fr. les 100 kilo ; Caudry, vieilles, 0.90 le kilo ; nouvelles 3 fr. le kilo ; Caudry 55 fr. les 100 kilos ; Valenciennes vieilles 0.65 à 0.90 le kilo ; vieilles 2.50 à 3 fr. le kilo ; Cambrai 65 fr. les 100 kilos.

Volailles. — Bruay-en-Artois, poulets 24 à 38 fr. lapins 12 à 28 fr. ; Arras, poulets 36 à 44 fr. la couple ; lapins 1 5 25 fr. pièce ; Douliens, poulets 36 à 48 fr. la couple ; lapins 15 à 25 fr. pièce ; Aire-sur-la-Lys, poulets 30 à 45 fr. la couple ; lapins 5 à 40 fr. pièce ; Caudry, poulets 54 fr. la couple ; La Bassée, poulets 40 à 45 fr. la couple ; lapins 18 à 20 fr. pièce ; Valenciennes, poulets 22 à 30 fr. ; lapins 15 à 25 fr. ; Cambrai, poulets 20 fr. le kilo ; lapins 15 fr. le kilo.

BESTIAUX. — **Douliens.** — Vaches laitières, amenées 8, vendues 8, de 2.500 à 2.800 fr. ; vaches herbagères, amenées 10, vendues 10, de 1.000 à 1.900 fr.

Arras. — On avait amené environ 250 vaches, génisses et taureaux. Marché faible et vente difficile sauf snr les laitières de toute première qualité On vend la flamande prête ou fraîche vêlée de 2.500 à 3.200 fr. (et même quelques-unes ont été vendues 3.300 à 3.400 fr.). La 2e catégorie, de 1.900 à 2.500 fr. et la 3e catégorie de 1.000 à 1.800 fr. Les bêtes à nourrir sont peu demandées ; elles valent suivant âge et qualité de 5 à 6 fr. le kilo vivant : le cours de la bête grasse est faible, il varie suivant jeunesse et qualité de 3.5 à 5.20 le kilo vivant. Porcelets 120 à 200 fr ; coureurs 250 à 500 fr. suivant âge et qualité.

GRAINS. — **Cambrai.** — Blé 77 kilos, inc. par suite modification des droits de douane ; avoine, 125 fr. les 100 kilos ; escourgeon 129 fr. ; seigle 129 fr.

COSSETTES DE CHICORÉE. — **Cambrai.** — 126 fr. les 100 kilos.

AU CONDITIONNEMENT DE ROUBAIX

MOUVEMENT DE LA SEMAINE DU 21 AU 25 MAI

Textiles artificiels, 394 kilos ; Laines peignées, 322.955 kilos ; Laines filées, fils peignés, 133.958 kilos ; fils cardés, 94.930 kilos ; Blousses et laines diverses 10.855 kilos ; Cotons, jute, lin, etc., 59.724 kilos ; Total, 562.816 kilos.

Conditionnement, 1.321 1/2 opér. ; Titrage 549 opér. ; dégraissage 28 1/2 opér. ; essais divers 35 opér. ; mesurage 99 pièces.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

ENTRÉES DU 21 AU 25 MAI 1929

Laine peignée 598.960 kilos ; Laine filée, 472.772 kilos ; Blousses et laines diverses 235.674 kilos ; Coton 99.307 kilos ; total, 1.056.712 kilos.

Conditionnements, 9.530 ; Titrages 366 ; Dégraissages 7.

Une Question Brûlante ?

Comment éviter les Maux de Pieds pendant la saison d'été.

Pour tous ceux qui ont les pieds sensibles, facilement enflés, échauffés ou endoloris, ces souffrances et le moyen d'y remédier forment certainement une question brûlante, plus "brûlante" que jamais pendant les mois d'été ! Il est donc de toute actualité de parler aujourd'hui des Saltrates Rodell, le remède le plus simple et le plus efficace pour combattre et guérir les divers maux de pieds.

Ces sels produisent un bain de pieds médicamenteux et hyper-oxygéné, possédant de hautes propriétés toniflantes, antiseptiques et décongestives. Sous leur action, toute enflure, irritation et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure disparaissent comme par enchantement. Les Saltrates Rodell donnent une merveilleuse résistance aux pieds sensibles et remettent bientôt en parfait état les pieds les plus abîmés. Ils ramollissent et détachent cors et durillons à un tel point que vous pouvez les enlever facilement, sans crainte de vous blesser. Les Saltrates Rodell se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies.

BROCHURE GRATUITE - Procurez-vous aujourd'hui un paquet de Saltrates Rodell chez votre pharmacien, et envoyez votre nom et adresse, pour recevoir gratuitement la Brochure "Le Pédicure chez soi" du Dr. Catrin, à la Pharmacie Normale, Service N° 11-B rue Drouot, 19, Paris.

BOURSE D'AFFRETEMENT, DE BÉTHUNE

SÉANCE DU 25 MAI

Beuvry-Gorre, Beuvry, 280 t., 6 ; Beuvry-Sequedin, 280 t., 8.90.

Baleaux enregistrés hors séance

Bruay-Conflans-Ste-Honorine, 280 t., 20 ; Paris, environs, 33 ; ou Montereau, 29 ; Bruay-Mortagne, 280 t., 12 ; Marles-Roubaix, Blanc-Seau, 280 t., 11.40 ; Marles-Auby, bassin Joinville, 280 t., 8.25 ; Marles-Tourcoing, quai des Canotiers, 280 t., 11.40 ; Marles-Trith-St-Léger, 280 t., 12.50 ; Marles-Gayant, 250 t., 8.50 ; Bruay-St-Omer, 120-130 t., 10 ; Marles-Furnes, 280 t., 18.50 ; Beuvry-Beautor, 280 t., 20 ; Marles-Lille, 280 t., 9 ; Bruay-Froncles, 285 t., 42 ; Bruay-Paris, La Villette, 280 t., 32.10 ; Beuvry-Lille, divers, 280 t., 9.50 ; Marles-Sailly-sur-la-Lys, 125 t., 11 ; Marles-Pont de Santes, 280 t., 8.50 ; Bruay-Calais, divers, 280 t., 11.50 ; Bruay-Ardres, 280 t., 15.25 ; Noyelles-Godault-Comines, 280 t., 12.75 ; Marles-Comines, 280 t., 12.50 ; Noyelles-Godault-Auby, 210 t., 5.50 ; Beuvry-Masnières, 280 t., 13 ; Noyelles-Godault-St-Amand, 285 t., 10.50 ; Noyelles-Godault-Mortagne, 280 t., 11 ; Bruay-Gargenville, 280 t., 33.

VERS UNE BONNE DIGESTION

Votre mauvaise digestion et les douleurs stomacales qui rendent votre vie si pénible, sont probablement provoquées par l'hyperchlorhydrie ou excès d'acidité. Neutralisez cet excès d'acidité en prenant de la Magnésie Bismurée et vous éliminerez la cause principale de vos souffrances. Avec la Magnésie Bismurée vous n'attendez pas des heures pour éprouver un soulagement, elle agit presque immédiatement. Une demi-cuillerée à café prise dans un peu d'eau après les repas ou lorsque le besoin se fait sentir fait disparaître les nausées, les brûlures, les aigreurs, les flatulences et l'indigestion sous toutes ses formes. La Magnésie Bismurée qui est inoffensive et facile à prendre, se trouve en poudre et en comprimés dans toutes les pharmacies.

La Magnésie Bismurée n'est pas un laxatif.

FEUILLETON DU 27 MAI 1929. — N° 99

Le Secret d'Hélène

par Paul Ronget

Elle n'avait point voulu se rendre tout de suite à cette prière formulée par lui.

Tant qu'elle ne se nommerait pas Mme de Courtial, elle voulait continuer à travailler.

Elle avait sa fierté.

Il n'insista plus quand il la vit décidée à agir ainsi.

On devine ce qu'avaient été pour eux les heures qui avaient suivi